

■ **Atelier du Praz Sàrl**, à Montbrelloz, Route principale, CH-217-3533298-2. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 03.05.2005. But: exploitation en la forme commerciale, d'une entreprise pour la réparation, l'entretien, la vente, les services, la location, l'importation et l'exportation de véhicules, d'accessoires et de pneus, ainsi que tous articles et produits s'y rapportant. Capital social: CHF 30'000.—, entièrement libéré par apports. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat du 03.05.3005, Boris Geiser, Xavier Guisolan et David Geiser font apport à la société des machines, outils et matériel selon inventaire au 03.05.2005, pour un montant de CHF 31'812.50, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 30'000.— à la libération du capital social, le solde de CHF 1'812.50 correspond à une créance en faveur des apporteurs. Associés: Geiser Boris, de Langenthal, à Payerne, avec une part de CHF 14'000.—, Guisolan Xavier, de Noréaz, à Ménières, avec une part de CHF 14'000.—, et Geiser David, de Langenthal, à Prez-vers-Noréaz, avec une part de CHF 2'000.—, sans signature. Gérants: les associés Geiser Boris et Guisolan Xavier, tous deux avec signature collective à deux. Organe de publication: FOSC.
Journal no 2039 du 09.05.2005
(02836712 / CH-217.3.533.298-2)